

## ***Une solution sectorielle & paritaire en matière d'OutPLACEMENT***

Depuis le 1 octobre 2009, le Secteur du Courtage a mis en œuvre une aide professionnelle en matière d'OutPLACEMENT.

Le but poursuivi est de faire accompagner les personnes concernées par un bureau spécialisé - RIGHT MANAGEMENT - et ce, de manière à ce qu'elles bénéficient de tout ce dont elles ont besoin pour mener à bien leur recherche d'emploi de la façon la plus efficace possible.

### ***Qu'est-ce que l'OutPLACEMENT ?***

L'Outplacement (en français : reclassement professionnel) est un ensemble de services et de conseils que l'employeur – le courtier - offre à un collaborateur âgé de [45 ans et plus] dont il doit se séparer et ce, pour lui permettre de retrouver par lui-même et le plus rapidement possible le job qui lui convient le mieux.

### ***Comment se déroule le programme collectif que nous vous proposons ?***

Le candidat sera tout d'abord convié à un entretien individuel afin de rencontrer son consultant et de prendre connaissance du contenu et de l'objectif du programme de reclassement professionnel.

La coordinatrice du projet de la société Right Management planifiera endéans les quinze jours qui suivent l'inscription du candidat, son entretien dans un des bureaux de la société Right Management (Anvers, Bruxelles, Gand, Hasselt, Liège, Mons, Namur, Waregem ainsi qu'au Luxembourg). Ce délai de quinze jours est susceptible d'être modifié en fonction des disponibilités du candidat licencié.

Les trois phases du programme se déclinent comme suit :

Module 1 Mois 1 & 2 20 heures	Module 2 Mois 3 à 6 20 heures	Module 3 Mois 7 à 12 20 heures
<i>Workshop =&gt; 10 heures</i>	<i>Workshop =&gt; 5 heures</i>	<i>Workshop =&gt; 5 heures</i>
<i>Conseils &amp; accompagnement =&gt; 5 heures</i>	<i>Conseils &amp; accompagnement =&gt; 10 heures</i>	<i>Conseils &amp; accompagnement =&gt; 10 heures</i>
<i>Accès à l'infrastructure &amp; à Right-from-home =&gt; 5 heures</i>	<i>Accès à l'infrastructure &amp; à Right-from-home =&gt; 5 heures</i>	<i>Accès à l'infrastructure &amp; à Right-from-home =&gt; 5 heures</i>

#### ***Quels sont les avantages supplémentaires de la formule ?***

Un accompagnement collectif à la recherche active d'un nouvel emploi, des conseils et des services fournis par un bureau spécialisé sous la forme d'un soutien psychologique, d'un apport en technique de sollicitation, d'un soutien logistique et l'expérience d'un bureau d'outplacement agréé.

Pendant toute la durée du programme, le candidat a ainsi accès à l'infrastructure offerte par les bureaux de Right Management, le jour où ont lieu les workshops ou les entretiens individuels et à l'intranet Right-from-Home pendant toute la durée du programme.

#### ***Pour tous renseignements***

- Sophie DETIEGE – ☎ : 02 761 21 11 - ✉ : [sophie.detiege@right.com](mailto:sophie.detiege@right.com)
- Daniel BRULLEMANS – ☎ : 02 549 07 43 - ✉ : [daniel.brullemans@cepom.be](mailto:daniel.brullemans@cepom.be)